

Sommaire

Droits et libertés – Les chiffres du jour – Vie syndicale
Macron le 14 juin : un discours pour pas grand-chose
Inscription Assemblée générale des syndicats de la Fnnc-Cgt le 08/09
Tract : « CONSTRUISSONS L'AVENIR »

(Page 1)
(Page 2)
(Page 3)
(Page 4)



L'actualité du



N° 379 du 02 juillet 2020 des industries chimiques

L'agenda

08 septembre 2020
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
SYNDICATS DE LA FNIC-CGT
À MONTREUIL**

ATTENTION REPORT :

**41^{ÈME} CONGRÈS FÉDÉRAL
DU 30 NOVEMBRE
AU 04 DÉCEMBRE**

**41^{ÈME}
CONGRÈS**

**LOUAN – 30 NOVEMBRE AU 04 DÉCEMBRE 2020
DE LA CONVERGENCE À LA VICTOIRE**

RÉUNIONS PARITAIRES À VENIR

- 01-02/07 PLASTURGIE – CPPNI
- 02/07 LABORATOIRES BIOLOGIE
MÉDICALE – CPPNI
- 02/07 CAOUTCHOUC
CPPNI – information
- 08/07 FRANCE CHIMIE –
paritaire plénière
- 09/07 INDUSTRIE PHARMA –
CPPNI
- 09/07 CHIMIE – CPNE
- 21/07 PLASTURGIE – CNPE

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.84.21.33.00 -
<http://www.fnnc-cgt.fr> -
E-mail : contact@fnnc-cgt.fr
Directeur de publication : Emmanuel Lépine
Bimensuel - 1,06 €
ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 1020 S 06566
Imprimé par nos soins

Droits & libertés

DÉCÈS D'UN ENFANT DE - 25 ANS

Le salarié pourra bénéficier d'un congé de deuil à compter du 1er juillet 2020.

Congé de deuil de 8 jours, protection contre le licenciement, arrêt maladie sans délai de carence, maintien de certaines prestations... retour sur ce qui est désormais prévu en cas de décès d'un enfant.

La loi du 8 juin 2020, visant à améliorer les droits des travailleurs et l'accompagnement des familles après le décès d'un enfant, a été publiée au Journal officiel du 9 juin.

Le congé pour décès est allongé, et un nouveau congé de deuil est créé, portant les droits des salariés à **15 jours d'absence autorisés au total**. Le texte prévoit également une période de protection contre le licenciement ainsi que la création d'une nouvelle prestation familiale versée par la CAF.

La date d'entrée en vigueur de ces dispositions varie : certaines sont applicables dès le lendemain de la publication du texte au Journal officiel, (soit dès le 10 juin).

91,3 milliards

d'euros, c'est le montant des niches sociales accordées en 2019 par l'État aux entreprises. Selon la Cour des Comptes, « ces dispositifs dérogatoires sont insuffisamment encadrés, qu'il s'agisse de l'évolution de leur coût, de l'appréciation de leur efficacité au regard de leurs objectifs ou de la maîtrise des risques liés au recouvrement des prélèvements sociaux ».

15

Médecins cubains sont arrivés en Martinique ce 26 juin. La France est ainsi le 3^{ème} pays européen à faire appel et recevoir l'aide directe de professionnels de santé cubains.

Orga & Vie syndicale

41^{ÈME} CONGRÈS DE LA FNIC

La crise sanitaire que nous traversons actuellement, nous a imposé le report de notre Congrès Fédéral initialement prévu du 30 mars au 3 avril 2020 à LOUAN (77).

Pour le lieu, il restera identique à ce qui était prévu.

En revanche, pour les dates de notre Congrès, le CEF a pris la décision en réunion téléphonique du 9 juin, que :

Pour une bonne organisation du

Congrès, il est indispensable que chaque syndicat qui avait déjà inscrit ses participants aux dates initialement prévues nous confirme leur présence au plus vite et par écrit.

Ceci dans le but de faciliter l'organisation.

Le Congrès est un moment important dans la vie de notre fédération, il est donc indispensable que chacun de nos syndicats y participe.

Actualité sociale

Macron le 14 juin : Un discours de plus pour rien ou pas grand-chose.

Il y a les annonces véritables, les oublis délibérés, les mensonges, et les promesses.

Parmi les annonces véritables, il y a une nouvelle étape du déconfinement, ce qui suffira à meubler nombre de commentaires dans les grands médias. Aussitôt le président laisse entendre qu'il faut encadrer les rassemblements qui n'auront comme objectif que d'éviter toutes contestations. La crise sanitaire, véritable boîte de Pandore pour éteindre toute rébellion.

En ce qui concerne le temps de travail, l'usurpateur de l'Élysée, bien qu'il confirme l'explosion des demandeurs d'emploi, explique très rapidement que les salariés devront travailler d'avantage. La remise en cause des 35 heures pointe à l'horizon.

Une annonce qui rappelle qu'il est bien le président des riches quand il informe qu'il n'y aura pas d'impôts supplémentaires **mais qu'il s'oppose au rétablissement de l'ISF**.

En ce qui concerne les oublis délibérés, bien qu'il ait lors de sa 1^{ère} et 2^{ème} allocutions dit qu'il n'y aurait aucun licenciement, il ne fait aucune annonce législative pour empêcher les licenciements abusifs. Toutes les lois qui ont été modifiées pour faciliter les licenciements pourront faire leurs ravages.

À propos du racisme, il en parle tout en continuant de nier les violences policières qui sont à l'origine des grandes manifestations mondiales et il

réaffirme tout son soutien à sa police, lui permettant de gouverner dans un climat de violence.

Il parle de l'hôpital sans jamais parler des moyens financiers nécessaires à sa reconstruction et, bien au contraire, il ne fera rien pour arrêter ces logiques mortifères des services de santé.

Au chapitre des mensonges, il affirme sa solidarité avec les plus précaires, alors que c'est lui qui est responsable de leur situation de par ses politiques d'emploi et d'indemnisation du chômage.

Le plus gros des mensonges réside dans la phrase « **Ensemble, les malades ont pu être pris en charge** » alors qu'il est responsable du manque de masques, de respirateurs, de personnels, de lits, qui ont conduit les personnels soignants à faire des choix entre ceux qui devaient vivre ou mourir.

Pour ce qui est des promesses imprécises et gratuites, il y a eu celle de l'indépendance de la France. Mais c'est bien lui, le financier qui vend ou veut vendre la santé, les transports, l'alimentation, l'industrie et l'énergie aux marchés privés. Il est avec ses godillots députés de LREM, un fervent défenseur des accords de libre-échange en Europe, au Mexique et au Canada.

Que ça soit sur l'environnement, la relocalisation de l'industrie, la reconstruction de l'hôpital, sa démagogie fait de lui le premier et dangereux responsable dont il faut bannir tout espoir de meilleurs jours d'après.

**SEULE L'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS
ET DE LEURS SYNDICATS PAR LE RAPPORT DE FORCE
POURRA IMPOSER DE NOUVEAUX CHOIX DE SOCIÉTÉ.**

À TOUS LES SYNDICATS DE LA FÉDÉRATION

41^e
CONGRÈS

LOUAN - 30 NOVEMBRE AU 04 DÉCEMBRE 2020
DE LA CONVERGENCE À LA VICTOIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES SYNDICATS DE LA FNIC-CGT
GRAND MEETING DE LUTTES

RELANCE

le 8 septembre 2020

De 9 h à 16 h 30 - salle du CCN à Montreuil

L'actualité suite à la période de crise sanitaire que nous traversons, a mis en lumière la fragilisation de notre système économique, avec le Capital qui a pour seul but la recherche du profit par tous les moyens, et l'État la protection des classes privilégiées ainsi que ses propres intérêts.

Vouloir changer de politicien pour changer de société est un leurre qui remet toujours à plus tard la nécessaire **révolution sociale**. Pour s'inscrire dans une dynamique révolutionnaire, **il est nécessaire que notre organisation syndicale CGT organise la lutte dans tous les champs professionnels qu'elle représente.**

Pour ce faire, il est urgent de s'organiser afin de retrouver le terrain de la lutte des classes et non pas celui de la lutte des places !!

Il faut construire le rapport de forces qui permette de passer de la passivité à l'action collective de confrontation avec le pouvoir.

À ce titre, nous défendons la nécessité de s'organiser collectivement avant, pendant et après la lutte.

Le seul moyen efficace comme mode d'action est le **blocage de l'économie par la grève, pour pouvoir stopper les annonces de plans de suppressions d'emplois dans de nombreuses entreprises de nos champs**

professionnels (comme chez Cargill, Agfa, Michelin, Total, Hutchinson, Famar, Boiron, Total, Solvay, etc.) sans compter les annonces à craindre dans les prochaines semaines, blocage de l'économie en vue d'imposer notre projet de société.

Pour la FNIC, la coordination dans les luttes au niveau interprofessionnel est primordiale pour des luttes gagnantes depuis la gestion collective des moyens de production et sur la démocratie sociale jusqu'à l'entreprise.

NOUS AVONS BESOIN D'UN GRAND MOMENT D'IMPULSION DES LUTTES, POUR LES ENTREPRISES TOUCHÉES PAR DES PLANS DE DESTRUCTIONS D'EMPLOIS, CELLES QUI LE SERONT DEMAIN, CELLES OÙ LE CHANTAGE À L'EMPLOI SERT À LA HAUSSE DU TEMPS DE TRAVAIL, À LA BAISSSE DES SALAIRES, À L'AUGMENTATION DES CADENCES ET AUX CHARGES DE TRAVAIL, ETC.

Ce moment, c'est l'Assemblée Générale de la FNIC !

Organisons la solidarité, changeons de société par la grève générale illimitée...!

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDICATS DE LA FNIC-CGT

8 SEPTEMBRE 2020 - SALLE DU CCN - MONTREUIL

Le syndicat CGT _____ Branche d'activité _____

Nom _____ Prénom _____

Localité _____ Dép. _____

* Participation de /___/ Camarades

Bulletin d'inscription à retourner à la FNIC-CGT

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
Tél. 01 84 21 33 00 / <http://www.fnic-cgt.fr> / E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Montreuil, 25/06/2020 - LB/SB

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT



CONSTRUISSONS L'AVENIR

Après des années de politiques dégradant la qualité de l'emploi et favorisant la précarité, les travailleurs et travailleuses en contrats précaires ont été les premiers à rejoindre le chômage total. Des plans sociaux sont en cours dans beaucoup de **NOS ENTREPRISES**. Les prévisions de l'Unedic envisagent environ **900 000** suppressions de postes en équivalent temps plein, soit un million de chômeurs supplémentaires à fin 2020.

Les récentes décisions prises par le gouvernement en matière d'activité partielle de longue durée, la mise en œuvre du dispositif **ARME**, les risques de chantage à l'emploi dans de nombreuses entreprises, avec des négociations d'entreprise ou de branche, confirment la volonté du patronat de profiter de la crise sanitaire pour accentuer encore la déréglementation du travail.

Sans un plan de travail rassemblant toutes les professions, nous ne pourrons pas lutter contre le chantage à l'emploi issu des accords de performance collective qui, sans acceptation des baisses de salaire, du travail gratuit des RTT, de l'organisation du travail à la carte et de la remise en cause des accords d'entreprises, feront de la fermeture d'ateliers, de services ou d'usines, la normalité du jour d'après.

Dès maintenant, partout dans nos entreprises, **ENGAGEONS LES DÉBATS POUR DE NOUVELLES MOBILISATIONS AMENANT À UN BLOCAGE COMPLET DE L'ÉCONOMIE**, seul moyen de faire plier le gouvernement des patrons et construisons ensemble le véritable jour d'après qui doit répondre aux besoins des travailleurs et non à l'intérêt du capital.

Pour gagner nos revendications :

- 👉 **OBTENTION D'UNE SÉRIE DE NOUVEAUX DROITS DE HAUT NIVEAU, INSCRITS DANS LE CODE DU TRAVAIL, LES CONVENTIONS COLLECTIVES ET LES STATUTS, DONT IL FAUT RÉTABLIR LE CARACTÈRE OBLIGATOIRE ET NON DÉROGEABLE,**
- 👉 **AUGMENTATION DES SALAIRES, DU POINT D'INDICE ET DES PENSIONS SUR LA BASE D'UN SMIC À 1 900 €,**
- 👉 **EMBAUCHES AVEC MISE EN PLACE IMMÉDIATE DES 32 HEURES HEBDOMADAIRES AVEC MAINTIEN DE SALAIRE,**
- 👉 **ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES,**
- 👉 **RETRAITE SOLIDAIRE À TAUX PLEIN À 60 ANS APRÈS 37,5 ANNÉES DE COTISATIONS, 55 ANS POUR LES MÉTIERS PÉNIBLES.**

CHACUN DE SON CÔTÉ NOUS N'Y ARRIVERONS PAS.

SEULE L'UNITÉ DE NOS FORCES DANS LA CGT POURRA CONDUIRE À LA CONSTRUCTION DE CE FAMEUX JOUR D'APRÈS.

NOUS SOMMES DEVANT NOS RESPONSABILITÉS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS.

DEVONS-NOUS CONTINUER À COURBER L'ÉCHINE ET À COMPTER SUR LE COPAIN POUR ARRÊTER CE GOUVERNEMENT ?

NON !

LA BATAILLE NOUS LA GAGNERONS TOUS ENSEMBLE